



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Visite de Michel CADOT,
Préfet de la Région Ile-de-France
à Tremblay-en-France
19 Novembre 2018



Les enjeux du nouveau programme :

• Bien s'articuler avec la politique du logement en IDF :

Le NPNRU doit s'inscrire dans la politique globale de développement de l'offre de logements et de réhabilitation des quartiers à l'échelle de l'Ile-de-France, il s'intègre dans les orientations générales du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Dans ce cadre, les orientations du NPNRU doivent accompagner la volonté affichée dans la Loi Égalité Citoyenneté de créer de la mixité dans la production des logements mais également dans le cadre des attributions des ménages relogés et des nouveaux ménages, en lien avec Action Logement.

• Renforcer la gouvernance intercommunale

:

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine souhaite que les collectivités sortent de la logique communale afin de contractualiser les projets à l'échelle intercommunale. Les intercommunalités (Etablissements Publics Territoriaux sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, Communautés d'Agglomération dans la couronne urbanisée de l'unité urbaine) sont de création récente, respectivement au 1er Janvier 2016 et 1er Juin 2017.

• S'appuyer sur les effets d'attractivité du nouveau réseau de transport

L'arrivée du réseau du Grand Paris Express est également un élément majeur dans la desserte nouvelle de certains quartiers. L'arrivée de nouvelles gares à proximité des quartiers facilitera les liaisons avec les pôles d'emploi environnants et renforcera la mobilité et pourrait à moyen terme accélérer l'arrivée de nouveaux ménages.

Le nouveau programme concerne :

- 107 Quartiers en politique de la ville (QPV) :
 - 59 quartiers d'intérêt national (61 QPV), soit 27% des Programmes de Renouvellement d'Intérêt National (PRIN)
 - 43 projets d'intérêt régional (46 QPV), soit 17% des Programmes de Renouvellement d'Intérêt Régional (PRIR)

Soit 102 projets franciliens bénéficiant du nouveau programme.



Gouvernance du NPNRU en Ile-de-France

1 - Les **PRIN** font l'objet d'un examen du Comité d'Engagement de l'ANRU.

2 - Les **PRIR** sont suivis dans le cadre d'une Réunion Technique Partenariale (RTP) régionale, instance de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des Projets de Rénovation urbaine d'Intérêt Régional en Île-de-France, installée le 14 mai 2018 par Michel CADOT, Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris, en présence du Vice-président du Conseil Régional en charge du logement, Geoffroy Didier.

Cette instance réunit l'ensemble des partenaires franciliens de la politique de renouvellement urbain : le Conseil Régional d'Île-de-France (CRIF), le Comité régional d'Action Logement (CRAL), la Caisse des Dépôts d'Île-de-France (CDC IDF), et l'AORIF.

« Ce dispositif partenarial basé sur l'engagement de tous pour répondre aux attentes des élus et de leurs administrés, a vocation à rendre un avis sur les orientations stratégiques, opérationnelles et financières et à faciliter la validation des nombreux projets en Île-de-France » souligne Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

3 - Les **PRIR mobilisant plus de 7 millions d'€** en concours financiers de l'ANRU font l'objet d'un examen en comité d'engagement national

4 - Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et le Président de l'ANRU, ont signé le 17 Mars 2017 une convention de partenariat en faveur du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain en Ile de France.

Dans cette convention, la **Région Ile de France** précise notamment ses modalités d'accompagnement de la mise en œuvre du NPNRU :

- Au titre de ses interventions de droit commun (transports, desserte des quartiers concernés, requalification du parc privé dégradé, formation, apprentissage, développement économique ;
- Au titre des fonds structurels européens en sa qualité d'autorité de gestion ;
- Au titre de moyens spécifiques dédiés au développement urbain : d'ici 2014, 250 millions d'€ seront mobilisés au sein de convention de développement urbain conclues avec les porteurs de projets.



L'état d'avancement du NPNRU

Les projets franciliens validés par le Comité d'engagement national de l'ANRU (PRIN) ou par la Réunion technique partenariale régionale (PRIR)

ARGENTEUIL, BEZONS Brigadières - Henri Barbusse PRIR
CHANTELOUP-LES-VIGNES Noe-Feucherets PRIR
CLICHY-SOUS-BOIS, MONTFERMEIL Bas Clichy Bois du Temple PRIN & PRIR
CIURCOURONNES Le Canal PRIR
ÉTAMPES Plateau de Guinette PRIR
ÉVRY Parc aux Lièvres PRIN
GONESSE VILLIERS ARNOUVILLE Carreaux Fauconnière Maronniers PRIR
IVRY sur SEINE Gagarine PRIR
MEAUX Beauval PRIN
MOISSY-CRAMAYEL Lugny Maronniers - Résidence Du Parc PRIR
MONTGERON, VIGNEUX-SUR-SEINE La Prairie De L'Oly PRIR
NANTERRE Le Parc – 1re tranche PRIN
NANTERRE Petit Nanterre PRIR
NOISIEL, CHAMPS/MARNE Les Deux Parcs-Luzard PRIN
ROMAINVILLE Gagarine PRIN
SAVIGNY-LE-TEMPLE Centre Ville - Quartier De L'Europe PRIN
TORCY L'Arche Guédon PRIR
TREMBLAY-EN-FRANCE Tremblay Grand Ensemble PRIR
VIGNEUX-SUR-SEINE La Croix Blanche PRIR

Les PRIR validés avec leur concours financier

NANTERRE Petit Nanterre PRIR
TREMBLAY-EN-FRANCE Tremblay Grand Ensemble PRIR



Une première phase de renouvellement urbain 2000-2017

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE

Démolition de 314 logements (5 tours)

Reconstitution de 400 logements (339 livrés et 61 en chantier)

Réhabilitation de 1485 logements, Résidentialisation de 1986 logements

Commerces : 1 160m² démolis et 1 670 m² reconstitués

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

Désenclavement des îlots Lénine, Langevin, Prévert et Cotton et restructuration du cours de la République et de l'avenue de la Paix

Réhabilitation des rues Blum, Brossolette, BHV

Création de près d'1 km de voies cyclables

Réhabilitation du centre social Louise Michel, gymnase Jacquart, extension crèche de la Paix

Création de l'équipement jeunesse, Dojo, aires de jeu, modernisation de la médiathèque Boris Vian

UNE OPERATION ISOLEE SIGNEE AVEC L ANRU EN 2011

Démolition de 2 tours contenant 141 logement sociaux

Reconstitution de 155 logements

• Cours de la République : 80 PLS

• Av. de la Résistance : 30 PLS

• Avenue Gilbert Berger : 45 PLUS-PLAI

Coût de l'opération 35.327.552 €



Une 2ème phase de renouvellement urbain pour mettre en oeuvre la diversification 2018-2024

L'objectif principal du projet est d'améliorer la mixité sociale dans ce quartier, en favorisant une requalification globale du cadre de vie et en encourageant une production immobilière de qualité, afin de renforcer l'attractivité du centre-ville.

Aménager le quartier Centre-ville nord (îlots Chastillon-Paix) : démolition préalable de deux tours appartenant à VILOGIA sises aux 22 et 24 avenue de la Paix

Consolider l'attractivité du centre ville par la construction de nouvelles résidences : dans le site et hors site pour permettre la diversification 428 nouveaux logements au sein du QPV dont 364 en accession sociale ou libre

Programmes de revitalisation commerciale

Opérations de réhabilitation (218 lgts) et de résidentialisation (176 logements)

Requalifier l'espace public, la création des nouvelles liaisons, en lien avec les autres grands projets de la ville

Le projet de convention PRIR

Démolition de 78 logements, R+15 (Vilogia) au 24 avenue de la Paix

5 opérations de reconstitution de l'offre de logements sociaux démolie hors QPV

Un programme de 32 logements en accession Sociale à la propriété sis au 5 boulevard de l'Hôtel de Ville par VILOGIA

Financements de l'ANRU :

2 807 000 € de subventions

1 651 000 € de prêts Action Logement

(total concours financiers : 4 458 000 €)



Le PNRU1 (2004-2017) en Île-de-France

Il comportait 106 conventions de rénovation urbaine, portant sur 149 quartiers et 90 communes, pour un investissement global de 16 milliards d'euros dont 4,4 milliards d'euros de financements ANRU, soit : 35 % du programme national de rénovation urbaine.

10,2 Mds € consacrés à la démolition, à la réhabilitation, à la production et au changement d'usage de logements sociaux :

41 500 LLS démolis (1,25 Mds €) ;

41 500 LLS produits (6,75 Mds €) application de la règle du « 1pour1) ;

93 000 LLS réhabilités (2,16 Mds €).

122 700 LLS ont bénéficié de travaux de résidentialisation (900 millions d'€).

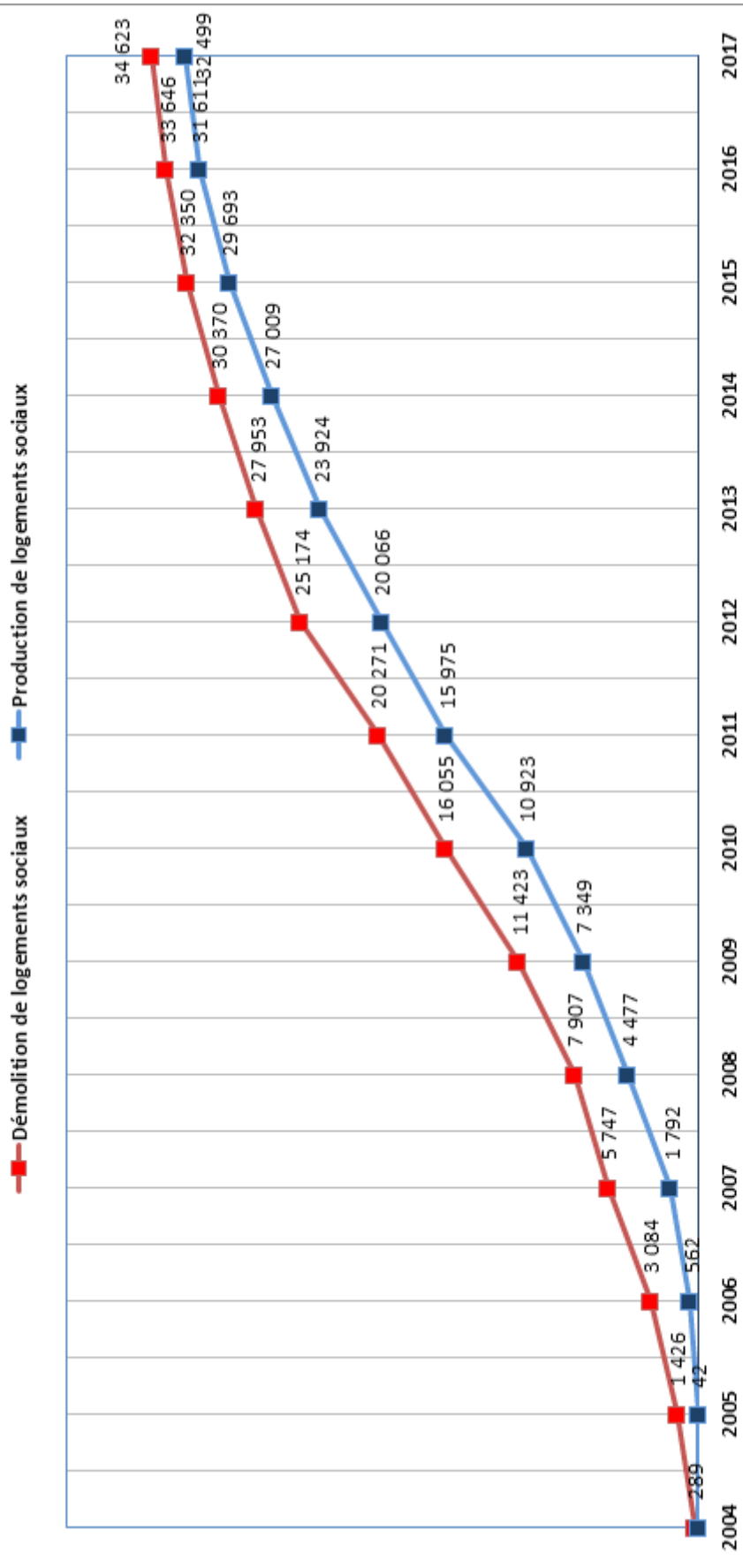
42 600 LLS ont bénéficié d'une amélioration de la qualité de service (110 millions d'€).

2,5 Mds € soit 15 % consacrés aux aménagements publics.

1,78 Mds € soit 11 % pour les équipements publics.



Rythme d'intervention du premier programme



Reconstitution de l'offre de logements sociaux par typologie



Retour sur le programme de renouvellement urbain PNRU1 (2004-2017)



Dpt	Agglomération	Commune	Quartier PRIN	N° QPV
75	T1 Paris	Paris 20	Les Portes du 20ème	QP075019
77	Pays de Meaux	Meaux	Beaupal	QP077013
77	Melun Val de Seine	Melun/Le Mée-sur-Seine	Quartier nord/ Schumann/Beauregard	QP077010
77	Deux Fleuves	Montsou-Fault-Yonne	Surville/Square Beaumarchais	QP077014
78	Grand Paris Seine & Oise	Mantes-le-Jolie	Val Fourré	QP078001
78	Grand Paris Seine & Oise	Les Mureaux	Cinq quartiers	QP078021
78	Saint-Germain Boucles de Seine	Sartrouville	Le Plateau-Cité des Indes	QP078015
78	Saint-Germain Boucles de Seine	Trappes	Merisiers Plaine de Neaughle	QP078006
91	Val d'Yerres Val de Seine	Brunoy	Les Hautes Marcolles	QP091011
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénat	Corbell-Essonnes	Les Tarterets	QP091002
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénat	Évry	Les Pyramides	QP091017
91	Val d'Yerres Val de Seine	Épinay-sous-Sénat	Plaine/Cinastes	QP091012
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénat	Évry	Le Parc aux Lièvres	QP091021
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénat et T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Grigny/Viry-Châtillon	La Grande Borne/Le Plateau	QP091026
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénat	Grigny	Grigny 2	QP091027
91	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Savigny-sur-Orge	Grand Vaux	QP091030
92	T5 Boucle Nord de Seine	Asnières-sur-Seine	Sud des Hauts d'Asnières	QP092013
92	T5 Boucle Nord de Seine	Asnières/Gernevilliers	Agnettes	QP092013
92	T2 Vallée Sud Grand Paris	Bagnoux	Les Musiciens (Pierre plate)	QP092020
92	T5 Boucle Nord de Seine	Colombes	Canibouts	QP092015
92	T4 Paris Ouest La Défense	Nanterre	Le Parc	QP092007
92	T5 Boucle Nord de Seine	Villeneuve-la-Garenne	Centre ville Jean Moulin	QP092019
93	T8 Plaine Commune	Aubervilliers	Maladerie/Emile Dubois	QP093028
93	T7 Paris Terres d'enval	Aulnay-sous-Bois/Sevran	Gros Saule – Ambourget / Beaudottes	QP093054
93	T8 Est ensemble	Bagnolet/Montreuil	Les Malassis/La Noue	QP093009
93	T7 Paris Terres d'enval	Blanc-Mesnil	Quartiers nord/Les Tileuls	QP093055
93	T8 Est ensemble	Bobigny/Bondy	L'Abreuvoir Quartiers nord Pont de Bondy	QP093014
93	T8 Est ensemble et T7 Paris Terres d'enval	Bobigny/Drancy	Paul Eluard/Gaston Roulaud	QP093011
93	T9 Grand Paris - Grand Est	Clichy-sous-Bois	Bas Clichy – Bois du Temple	QP093003
93	T8 Plaine Commune	La Courneuve	Les 4000	QP093028
93	T8 Plaine Commune	Épinay-sur-Seine	Orgemont	QP093030
93	T8 Plaine Commune	Épinay-sur-Seine	La Source/Les Presles	QP093031
93	T8 Plaine Commune	L'Île-Saint-Denis/Saint-Ouen	Quartier sud	QP093034
93	T9 Grand Paris - Grand Est	Neuilly-sur-Marne	Les Fauvettes	QP093058
93	T8 Est ensemble	Nosy-le-Sec	Le Loudeau	QP093021
93	T8 Est ensemble et T8 Plaine Commune	Pantin/Aubervilliers	Villette/Quatre Chemins	QP093024
93	T8 Plaine Commune	Pierrefite-sur-Seine	Fauvettes/Joncharolles	QP093036
93	T8 Est ensemble	Romainville	Gagarine	QP093027
93	T8 Plaine Commune	Saint-Denis	Centre ville	QP093039
93	T8 Plaine Commune	Saint-Denis	Franç Moisin	QP093028
93	T8 Plaine Commune	Saint-Denis/Stains	Floréal Saussale Courtille	QP093040
93	T8 Plaine Commune	Saint-Ouen	Cordon La Motte Taupin	QP093044
93	T8 Plaine Commune	Saint-Ouen	Vieux Saint-Ouen	QP093046
93	T7 Paris Terres d'enval	Sevran	Montcoeleux - Pont Blanc	QP093051
93	T8 Plaine Commune	Stains	Clos Saint Lazare	QP093048
93	T8 Plaine Commune	Villetaneuse	Saint Lau	QP093049
94	T11 Grand Paris Sud Est Avenir	Aitbraille	Quartier sud Charteraine	QP094004
94	T11 Grand Paris Sud Est Avenir	Bonneuil-sur-Marne	Cité Fabien	QP094023
94	T10 Paris Est Marne et Bois	Champigny-sur-Marne	Bois Lebbé	QP094027
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Choisy-le-Roi/Orly	Grand Ensemble/ Navigateurs	QP094031 - QP094032
94	T11 Grand Paris Sud Est Avenir	Créteil	Hauts du Mont Mesly/ Habettes	QP094005
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Valenton/Villeneuve-St Georges	Bois Malar Plateau Polognes	QP094035
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Villeneuve-Saint Georges	Cité Sellier – Quartier nord	QP094039
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Villejuif/Hay-les-Roses	Lalied/Bicêtre	QP094021
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Villejuif	quartier Lebon	
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Vitry-sur-Seine	Centre ville/Mario Capra/Robespierre	QP094012
95	Roissy Pays de France	Garges-les-Gonesse	Dame-Blanche nord	QP095032
95	Roissy Pays de France	Sarcelles	Lochères Grand Ensemble	QP095033
95	Roissy Pays de France	Villiers-le-Bel	Puits-le-Mariétre, Denière les Murs de Monseigneur	QP095038



Dpt	Agglomération	Commune	Quartier PRIR	N° QPV
75	T1 Paris	Paris 13	Chevaleret/Bédier/Boutroux Oudiné/Chevaleret)	QP075001
75	T1 Paris	Paris 18 -19	Pte de la Chapelle/Charles Hermite/Pte Montmartre/Pte de St Ouan	QP075010 - QP075013
75	T1 Paris	Paris 18	Goutte d'Or	QP075012
75	T1 Paris	Paris 19	Stalingrad Riquet	QP075014
77	Paris Vallée de la Mame	Champs-sur-Mame/Noisiel	Deux Parcs/Luzard	QP077005
77	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	Moissy-Cramayel	Lugny Marronniers - Résidence du Parc	QP077022
77	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	Savigny-la-Temple	centre ville/Europe	QP077023
77	Paris Vallée de la Mame	Torcy	Arche Guédon	QP077008
78	Grand Paris Seine & Oise	Chantoloup-les-Vignes	Noé-Faucherots	QP078011
78	Grand Paris Seine & Oise	Limay	Centre sud	QP078013
78	Saint-Quentin-en-Yvelines	Plaisir	Valibout	QP078017
78	Saint-Quentin-en-Yvelines	La Verrière	Bois de l'Etang	QP078008
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	Courcouronnes	Le Canal	QP091018
91	L'Étampois Sud Essonne	Étampes	Plateau de Guinette	QP091037
91	Communauté Paris Saclay	Longjumeau	Bel Air Rocade	QP091014
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	Ris-Orangis	Le Plateau	QP091025
91	Val d'Yerres Val de Seine	Vigneux-sur-Seine	Croix Blanche	QP091033
91	Val d'Yerres Val de Seine	Vigneux-sur-Seine/Montgeron	La Prairie de l'Oly	QP091034
92	T2 Vallée Sud Grand Paris	Châtenay-Malabry	Cité jardins	QP092005
92	T5 Boucle Nord de Seine	Clichy-la-Garenne	Bac d'Asnières/Beaujon	QP092001
92	T4 Paris Ouest La Défense	Nanterre	Chemin de l'Île	QP092008
92	T4 Paris Ouest La Défense	Nanterre	Cité des Potagers (Petit Nanterre)	QP092018
93	T8 Est ensemble	Bondy	Bienqui	QP093012
93	T8 Plaine Commune	Épinay-sur-Seine	Centre ville	QP093029
93	T8 Est ensemble	Montreuil	Bel Air/ Grands Pêcheurs/ Rufins/Le Monillon	QP093018
93	T8 Est ensemble	Noisy-le-Sec	Béthisy	QP093020
93	T8 Est ensemble	Pantin	Sept Arpents/Stalingrad	QP093023
93	T8 Plaine Commune	Saint-Ouen	Rosiers/Debain	QP093045
93	T7 Paris Terres d'envol	Sevran	Rougemont	QP093050
93	T7 Paris Terres d'envol	Tremblay-en-France	Grand Ensemble	QP093053
93	T9 Grand Paris - Grand Est et T8 Est Ensemble	Villemomble/Bondy	Mamaudas et Sablière	QP093013
93	T7 Paris Terres d'envol	Villepinte	Parc de la Noue/ Picasso/ Pasteur/Europe/Merisiers	QP093052
94	T11 Grand Paris Sud Est Avenir	Boissy-St-Leger/Limeil Brévannes	La Halle Griselle	QP094003
94	T10 Paris Est Mame et Bois	Fontenay-sous-Bois	La Redoute/Los Larris	QP094029 - QP094030
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Iry-sur-Seine	Gagarine	QP094008
94	T12 Grand-Orly Seine Bièvre	Kremlin Bicêtre	Péri - Schuman Bergonié	QP094015
95	T5 Boucle Nord de Seine	Argenteuil	Brigadières/Henri Barbusse	QP095004
95	Roissy Pays de France	Amouville-lès-Gonesse	Pôle Gare	QP095034
95	Cergy Pontoise	Cergy	Axe majeur/Horloge/La Sébille	QP095011 - QP095012
95	Roissy Pays de France	Gonesse	Fauconnières/Marronniers	QP095034
95	Cergy Pontoise	Pontoise	Marcouille	QP095015
95	Val Parisis	Sannois/Franconville	Bas des Aulnoies/Carreaux fleuris/Fontaine Bertin	QP095027
95	Roissy Pays de France	Sarcelles	Rosiers Chantepie	QP095036



HÉBERGER

SE LOGER

CONSTRUIRE

HABITER MIEUX

DRIHL

5 rue Leblanc
75 911 Paris Cedex 15
01 82 52 40 00

UD DRIHL Seine Saint Denis

Centre administratif départemental
7, esplanade Jean Moulin
BP 189
93303 Bobigny Cedex
01 41 60 67 00

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

